

Rubrique 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / OU DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification de produit

Nom commercial : LEVTO WG®
Code du produit : 055-03

Autres moyens d'identification
Identifiant Unique De Formulation (UFI): 9Y15-6KA4-H10R-T9YQ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Herbicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :	Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road Dublin 4 Ireland	LIFE SCIENTIFIC FRANCE 11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, France
Téléphone	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Web :	www.lifescientific.com	
Email :	info@lifescientific.com	

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848
Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres provinces.

Rubrique 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315 (Skin Irrit. 2)
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318 (Eye Dam. 1)
Toxicité Aiguë aquatique	Catégorie 1	H400 (Aquatic Acute Cat 1)
Toxicité Chronique aquatique	Catégorie 1	H410 (Aquatic Chronic Cat 1)

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338+310: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.

2.3. Autres dangers

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
EUH208 Contient un éthoxylat d'alcool gras - alkyléther. Peut déclencher une réaction allergique.

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 24 heures.

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Rubrique 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2 Mélanges

Nom Chimique	N° CAS	N° EC	N° Index	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% p/p)
Mésosulfuron-méthyl	208465-21-8	-	-	Aquatic Acute1; H400	2-5
Iodosulfuron-méthylsodium	144550-36-7	-	616-108-00-1	Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	<2
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	-	-	Non classé	8-10
Ethoxylat d'alcool gras - alkyléther	1492044-51-5	-	-	Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411	> 2.5 - < 25

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	> 2.5 - < 25
Tétrapropylènebenzène sulfonate, sel de calcium	11117-11-6	234-360-7	-	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411	> 1 - < 5
Polymère aromatique sulfoné, sel de sodium	68425-94-5	-	-	Eye Irrit. 2, H319	> 1 - < 20
Silice amorphe	112926-00-8 or 7631-86-9	231-545-4	-	Non classé	11-13
Kaolin	1332-58-7	310-194-1	-	Non classé	30-35

Pour l'explication des abréviations, voir Rubrique 16.

Rubrique 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes :	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
-------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Rubrique 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Acide iodhydrique (HI), Oxyde de carbone (CO), Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx)

5.3. **Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Rubrique 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé.

Conseils supplémentaires

Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

6.4 **Référence à d'autres Rubriques**

Informations concernant la manipulation, voir section 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8. Informations concernant l'élimination, voir section 13.

Rubrique 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériau approprié

Film alu composé (épaisseur Alu min 0,007 mm)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

Rubrique 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Les limites d'exposition :

Composant	No.-CAS	Limites d'exposition	Type de valeur	Source
Iodosulfuron-méthyl-sodium	144550-36-7	1 mg/m ³	TWA	-
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	10 mg/m ³	TWA	
Kaolin	1332-58-7	10 mg/m ³	VME	France (INRS)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle telles que les équipements de protection individuelle :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Un filtre respiratoire à particules peut être nécessaire jusqu'à l'installation de mesures techniques efficaces.

Protection de la peau et du corps :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés.

Caractéristiques recommandées: Gants imperméables conformes à la norme NF EN ISO 374-1/A1 et EN 16523-1+A1 (type A) (pour les gants réutilisables) or EN ISO 374-1/A1 et EN ISO 374-2 (types A,B ou C) (pour les gants à usage unique)

Sélectionner les gants d'après les besoins physiques du travail.

Protection des yeux :

Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme EN166.

Mesures d'ordre technique :

Le confinement et/ou l'isolement sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée. L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Si des brumes ou des vapeurs volatiles sont générées, utiliser la ventilation des locaux. Évaluer l'exposition et utiliser des mesures supplémentaires appropriées pour maintenir les concentrations atmosphériques en –dessous des valeurs limite d'exposition. Si nécessaire, demander des conseils au service d'hygiène et sécurité du travail.

Mesures de protection:

L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement. Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander conseil à un professionnel approprié. L'équipement de protection personnelle devrait souscrire aux normes en vigueur.

Rubrique 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique :	Granulé
Couleur :	Brun
Odeur :	aromatique
Seuil olfactif :	Non déterminé
Point/intervalle de fusion :	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	non facilement inflammable
Limite d'explosivité, inférieure :	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure :	non applicable
Point d'éclair :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	264 °C
Température de décomposition :	non applicable
pH (à 20 °C):	8,5 - 10,0 à 10% dans l'eau (23 °C)
Viscosité, dynamique :	non applicable
Solubilité dans d'autres solvants:	dispersable dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Mésosulfuron-méthyl: $\log P_{oe} = -0.48$ Iodosulfuron-méthyl-sodium: $\log P_{oe} = -0.7$ Mefenpyr-diethyl: $\log P_{oe} = 3.83$ à 21 °C
Pression de vapeur :	donnée non disponible
Densité de vapeur relative :	donnée non disponible
Densité :	1.00 g/cm ³
Caractéristiques des particules :	Non déterminé

9.2. Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosives	Non explosif, 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Liquides inflammable :	Non applicable.
Matières solides inflammables :	Non déterminé
Matières solides comburantes :	Le produit n'est pas comburant

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

Rubrique 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
10.1. Réactivité

Non applicable

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes ou exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Stocker dans l'emballage d'origine.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

Rubrique 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) No. 1272/2008

DL ₅₀ orale rat:	> 2.000 mg/kg (sur produit similaire)
DL ₅₀ cutanée rat	> 5.000 mg/kg (sur produit similaire)
CL50 inhalation rat:	> 1.1 mg/L4 h – pas de mortalité (sur produit similaire)
Irritation des yeux lapin:	Irritant sévère (sur produit similaire)
Irritation de la peau lapin:	Irritant (sur produit similaire)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non sensibilisant pour la peau (sur produit similaire)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mésosulfuron-méthyl :	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.
odosulfuron-méthyl-sodium:	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.
Mefenpyr-diethyl :	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Cancérogénicité

Mésosulfuron-méthyl :	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
Iodosulfuron-méthyl-sodium:	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
Mefenpyr-diethyl :	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction

Mésosulfuron-méthyl :	Ne montre pas d'effets toxiques pour la reproduction lors d'expérimentations animales.
Iodosulfuron-méthyl-sodium:	Ne montre pas d'effets toxiques pour la reproduction lors d'expérimentations animales.
Mefenpyr-diethyl :	Ne montre pas d'effets toxiques pour la reproduction lors d'expérimentations animales.

Toxicité pour le développement

Mésosulfuron-méthyl :	Ne montre pas d'effets toxiques pour le développement lors d'expérimentations animales.
Iodosulfuron-méthyl-sodium:	Ne montre pas d'effets toxiques pour le développement lors d'expérimentations animales.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Mefenpyr-diethyl sont liés à la toxicité maternelle.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Mésosulfuron-méthyl : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.
Iodosulfuron-méthyl-sodium: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.
Mefenpyr-diethyl : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Rubrique 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

CL₅₀ *Oncorhynchus mykiss* (96 h): 7.5 g/L (sur produit similaire)
CE₅₀ *Daphnia magna* (48 h): 13.1 mg/L (sur produit similaire)
CE₅₀ *Raphidocelis subcapitata* (72h) : 2.4 mg/L
CE₅₀ *Lemna gibba* (7 jours) : 0.62 µg/L (mésosulfuron-méthyl)
CE₅₀ *Lemna gibba* (14 jours) : 0.81 mg/L (iodosulfuron-méthyl-sodium)
CE₅₀ *Lemna gibba* (7 jours) : >12 mg/L (mefenpyr-diethyl)

12.2. Persistance et dégradabilité

Mésosulfuron-méthyl : non rapidement biodégradable. K_{oc} = 92
Iodosulfuron-méthyl-sodium: non rapidement biodégradable. K_{oc} = 45
Mefenpyr-diethyl : non rapidement biodégradable. K_{oc} = 625

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Mésosulfuron-méthyl : Ne montre pas de bioaccumulation.
Iodosulfuron-méthyl-sodium: Ne montre pas de bioaccumulation.
Mefenpyr-diethyl : Ne montre pas de bioaccumulation. Facteur de bioconcentration (FBC) 232.

12.4. Mobilité dans le sol

Mésosulfuron-méthyl : Modérément mobile dans le sol.
Iodosulfuron-méthyl-sodium: Mobile dans le sol.
Mefenpyr-diethyl : Légèrement mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substance répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:
Evaluation : Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Rubrique 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés:

Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la ilière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public. Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Rubrique 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air

14.1. Numéro ONU

3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(IODOSULFURON-METHYL-SODIUM, MESOSULFURONMETHYL, SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD
(PETROLE) MELANGE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Rubrique 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la Rubrique 3.

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Décret n° 2014-285)
Rubrique n° 4510 : Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe ou chronique de cat. 1)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée pour un mélange.

Rubrique 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases H citées dans les Rubriques 2 et 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LEVTO WG ® est une marque déposée de Life Scientific Ltd.

Date de première délivrance : 11/04/2016

Date de la version actuelle délivrance : 19/07/2022

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concernent que ce produit spécifique et ne peut être valable que si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.